

Saint Jean d'Arvey, le 24/09/2025

Madame, Monsieur

CONVOCATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui se tiendra :

**en salle du Conseil Municipal de Saint Jean d'Arvey
Le lundi 29 Septembre à 20h00**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire, **Christian BERTHOMIER**

Ordre du jour :

Quorum

Election du secrétaire de séance,

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 31 Juillet et 7 Août 2025

Informations sur les décisions du maire

1. Délibérations :

1.1.Ressources Humaines

- 1.1.1.Recrutement saisonnier pour accroissement temporaire d'activité (services techniques) en vue du déneigement
- 1.1.2.Recrutement saisonnier pour accroissement temporaire d'activité (services techniques)
- 1.1.3.Recrutement pour accroissement temporaire d'activité (services périscolaires et entretien)
- 1.1.4.Constitution d'une commission Ressources Humaines en vue de l'étude du règlement intérieur des Services et documents cadres de la commune de Saint Jean d'Arvey.

1.2.Ressources humaines

- 1.2.1.Approbation d'une convention avec l'association « Lire et faire lire »
- 1.2.2.Approbation d'une convention avec le SICSAL pour la mise à disposition de la salle du Peney dans le cadre des activités petite enfance
- 1.2.3.Approbation du livret d'accueil de l'enfant (3-10 ans) de la commune de Saint Jean d'Arvey

1.3. Affaires générales

- 1.3.1.Prise en charge des frais de mission du Monsieur Le Maire et de Monsieur le 2nd adjoint à l'occasion du congrès des maires de France 2025
- 1.3.2.Attribution d'une subvention exceptionnelle aux communes sinistrées des corbières
- 1.3.3. Motion de soutien aux élus (maire, adjoints, conseillers municipaux) subissant des agressions

1.4.Urbanisme

- 1.5.Approbation de la convention avec la communauté d'agglomération de Grand Chambéry relative au fonctionnement du service commun d'application du droit des sols dans le cadre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme
- 1.6.Approbation d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage publique pour la rénovation de la passerelle de la Doria située sur les communes de Saint Alban-leysse et Saint Jean d'Arvey

2. Informations et questions diverses

Informations diverses

le Maire,
Christian BERTHOMIER

